

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en Génie Biologique de l'Ecole Supérieure
de Génie Industriel et Biologique (ESGIB)**

Equipe d'évaluateurs :

- Prof. Alioune DIEYE, UCAD, Président ;
- Prof. Papa Madièye GUEYE, UCAD, Membre ;
- Dr El Hadji Madiagne SAWARE, Professionnel, Membre.

Signature pour l'Equipe :

Le Président



Table des matières

Introduction	2
1. Présentation de l'EES et du programme évalué	2
2. Avis sur le rapport d'autoévaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	4
a. Organisation et déroulement de la visite	4
b. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup ...	5
5. Points forts du programme	12
6. Points faibles du programme	13
7. Appréciations générales du programme	13
8. Recommandations à l'Établissement	13
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	13
10. Proposition de décision :	13

Introduction

L'Ecole Supérieure de Génie industriel et Biologique (ESGIB) a sollicité l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup), pour le renouvellement de l'accréditation de son programme de licence en Génie Biologique (LGB). L'accréditation de ce programme qui date de 2017 est arrivée à expiration. Après réception et validation du rapport d'auto-évaluation de ladite licence, l'ANAQ-Sup a commis l'équipe d'experts suivante pour procéder à l'évaluation externe du programme.

- Prof. Alioune DIEYE, Président ;
- Prof. Papa Madièye GUEYE, Membre ;
- Dr El Hadji Madiagne SAWARE, Membre ;

La visite sur site de l'ESGIB par l'équipe a eu lieu le mardi 23 Juillet 2024. C'est suite à celle-ci que ce rapport d'évaluation externe a été élaboré.

1. Présentation de l'EES et du programme évalué

L'Ecole Supérieure de Génie Industriel et Biologique (ESGIB) est un établissement d'enseignement supérieur privé laïc doté d'une personnalité juridique, correspondant à une Société à Responsabilité Limitée (SARL). Elle est présente sur deux (02) campus situés, le premier (Siège) à la villa n° 10057, Sacré cœur 3 et le second (Annexe) à la villa n° 83, Cité Batrain, Ouakam.

L'ESGIB a été créée en 2012 et obtint un agrément provisoire de l'Etat du Sénégal en Janvier de la même année. Elle obtient son agrément définitif en 2016 sous le n° 150/MERS/DGES/DES/DSQ en date du 03/06/2016. L'ESGIB formait à l'origine des Techniciens supérieurs auxquels était délivré un Diplôme Supérieur de Technologie (DST). Au cours de l'année universitaire 2013-2014, suite aux réformes intervenues dans l'enseignement supérieur, l'ESGIB a basculé dans le système LMD et a commencé à former les licences et des masters ci-dessous, dans les domaines Sciences et Technologies et Sciences de la Santé.

- Licence en Génie Biologique ; Licence en Génie des Industries Chimiques ;
Licence en Génie des Industries Agroalimentaires ; Licence en Hygiène-Qualité-Sécurité-Environnement ; Master en Hygiène-Qualité-Sécurité-Environnement ;
Master en Génie des Procédés ; Master en Biotechnologies/ Environnement.

En 2017, les quatre licences dont celle en Génie Biologique ont été accréditées par l'ANAQ-Sup.

La licence en Génie Biologique (LGB) dont l'accréditation fait l'objet, a pour objectif de former des cadres intermédiaires pour répondre aux besoins des établissements de santé, des laboratoires de biologie médicale, des laboratoires industriels, des laboratoires du secteur agroalimentaire ainsi qu'à ceux des laboratoires de recherche. Elle est ouverte en 1^{ère} année, aux titulaires d'un Baccalauréat scientifique ou d'un diplôme équivalent. Mais peuvent également y accéder en L2 ou L3 les titulaires d'un Bac + 2 dans les sciences biologiques de la santé ou tout autre diplôme admis en équivalence.

La Licence en Génie Biologique se déroule sur six (06) semestres de trente (30) crédits chacun à raison de 600 h par semestre. Les enseignements de chaque semestre ou Eléments constitutifs (EC) sont répartis dans des unités d'enseignements (UE) crédités. Les modalités d'enseignement sont les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD), les travaux pratiques (TP) et le temps personnel de l'étudiant (TPE). Au semestre 6 l'UE Projet professionnel est constitué d'un stage en milieu professionnel de 15 crédits qui aboutit à la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury. Le corps enseignant est constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

2. Avis sur le rapport d'autoévaluation

2.1 La forme du rapport

L'équipe d'experts a noté que le rapport a été rédigé avec soins et en respectant les principales règles de la rédaction administrative.

2.2 Le fond du rapport :

Le rapport d'auto-évaluation, tout à fait complet, est rédigé conformément aux indications de l'ANAQ-Sup. Chaque standard est traité en détail en reprenant pour chaque standard, les différents critères du référentiel d'évaluation programme. A la fin de chaque champ d'évaluation, les forces, les faiblesses et les perspectives d'amélioration sont données.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur le site de l'Ecole Supérieure de Génie Industriel et Biologique (ESGIB) a eu lieu comme prévu le mardi 23 juillet 2024. La journée s'est déroulée comme suit :

- Une première session de lancement des activités au cours de laquelle, ont été faits la présentation des acteurs, le rappel des objectifs de la visite, la validation de l'agenda de la journée et la présentation de l'établissement ;
- Une présentation de l'institution et du programme suivie de discussions ;
- Des entretiens et discussions avec le personnel enseignant du programme (PER), le personnel administratif technique et de service (PATS) et les étudiants,
- Une pause-déjeuner ;
- La visite des locaux et des infrastructures ;
- La consultation des éléments de preuve ;
- Une séance de synthèse de la journée ;
- La restitution orale des travaux de la journée.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite sur le site de l'Ecole Supérieure de Génie Industriel et Biologique (ESGIB) s'est bien déroulée. L'équipe d'évaluateurs a rencontré toutes les composantes de l'établissement avec lesquelles elle a eu des discussions franches dans une bonne ambiance.

De la discussion avec les enseignants (essentiellement des doctorants), il est ressorti que ces derniers sont globalement satisfaits de leur prise en charge par l'administration (association aux activités pédagogiques, paiement des sommes dues à temps, remboursement du transport pour leurs participations aux délibérations et autres réunions).

L'école a recruté 3 enseignants permanents, ce qui est à encourager. Cependant, il est nécessaire de leur proposer un plan de carrière et de les accompagner dans sa réalisation. La pérennisation de l'offre de formation doit passer par un personnel enseignant qualifié et décidé à accomplir sa carrière professionnelle sans l'école.

La disponibilité d'une salle des professeurs et l'amélioration du taux horaire d'enseignement ainsi qu'un meilleur équipement des laboratoires ont été soulevés.

Concernant les étudiants, l'amélioration de la communication interne constitue un point crucial à solutionner. L'implication de l'amicale dans la vie de l'école est à saluer. Le financement de leurs activités pédagogiques programmées pourrait aussi être amélioré.

Le respect de la programmation des enseignements ainsi qu'une meilleure célérité dans la disponibilité des attestations de réussite et autres documents administratifs est vivement recommandé.

L'absence d'une Infirmerie au sein de l'établissement devrait être pallier malgré l'existence de prises en charge des soins médicaux en cas de besoins.

La rencontre avec le PATS a permis de noter une bonne ambiance de travail. Des discussions, il est ressorti la nécessité d'améliorer les conditions de travail actuelles. Les locaux sont devenus exigus, les conditions de restauration devraient être revues avec un meilleur équipement de la cuisine en matériels indispensables (Une machine à café, un réfrigérateur et un micro-ondes). La disponibilité d'un plan de carrière pourrait fidéliser d'avantage le PATS.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

<i>Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</i>
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme d'étude est régulièrement dispensé. Les effectifs des étudiants de 2016/2017 à 2022/2023 sont présentés dans le rapport d'auto-évaluation. Ils sont complétés dans la présentation orale du programme par ceux de 2023/2024. Aucune interruption n'est apparue dans le déroulement du programme.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Les objectifs de formation du programme d'études sont clairement définis. Il s'agit de mettre sur le marché du travail des professionnels ayant les compétences générales et les aptitudes techniques nécessaires à la réalisation essentiellement des actes de biologie médicale (bactériologie-virologie, Immuno- hématologie, Parasitologie/Mycologie, anatomo-pathologie, etc.) mais aussi pour intégrer des programmes de recherche dans le domaine des sciences biologiques. Le programme des études correspond à la vision et à la mission de l'Institution déclinées dans son plan stratégique 2023-2028.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme d'étude de la licence en génie biologique comporte des visites en entreprise, un stage obligatoire en entreprises et de nombreux professionnels en activité participent à la formation, autant dans la conduite des enseignements que dans l'encadrement des stages et les jurys d'évaluation des rapports de stage. La désignation d'un responsable chargé des relations avec les structures d'accueil compétentes a été notée. Des conventions de stage et des accords de partenariat sont également signés avec les structures du monde professionnel et socio-économique. Toutes ces actions permettent à l'établissement de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel afin d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les processus, compétences et responsabilités sont précisés. Un comité pédagogique, piloté par un directeur académique, est mis en place et assure le suivi pédagogique du programme. Les étudiants et les PATS sont tenus informés des différentes responsabilités et processus décisionnels. En outre le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) est impliqué dans le processus d'élaboration du rapport d'auto-évaluation du programme. L'organigramme de l'ESGIB, le manuel de procédures pédagogique, les PV de validation du programme et de coordination ainsi que la note de service N°03/2023 pour le renouvellement du comité de pilotage pour l'accréditation des filières sont des éléments de preuves.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'Enseignement et/ou de recherche (PER) est pour la plupart constitué de vacataires. Les charges d'enseignement sont certes précisées dans leur contrat de travail mais la participation aux processus décisionnels reste limitée aux enseignements dont ils ont la charge, au suivi des étudiants en stage et l'évaluation des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.
L'ESGIB a mis en place une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et nommé un responsable pour la gestion et pour garantir une amélioration continue du programme. L'établissement déploie les efforts nécessaires pour l'implication de tout le personnel et les étudiants dans le processus d'assurance qualité. En plus, l'établissement dispose de fiches d'évaluation des enseignements régulièrement renseignés par les bénéficiaires du programme. Par contre, les experts ont noté une très faible fréquence de la tenue des réunions du CIAQ avant 2024. En effet, l'essentiel des rapports de réunions de la CIAQ présentés pendant la visite date de début 2024. Cette évolution s'expliquerait par l'appui du responsable de la CIAQ par un personnel qualifié recruté dernièrement et la présence d'un stagiaire pour gérer plus efficacement le processus. Cependant, les résultats des mesures d'assurance qualité, non disponibles pour exploitation, ne sont pas utilisés pour adapter le programme. Ce fait a été constaté dans l'annexe A 003 (PV réunion CIAQ du 03 février 2023) qui mentionne l'absence d'évaluation des enseignements. De plus, à l'issue de cette rencontre aucun plan de progrès n'a été présenté aux évaluateurs.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
<i>Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques</i>
Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.
La maquette est structurée selon les objectifs du système LMD et est conforme aux exigences et dispositions législatives et réglementaires encadrant le système LMD au Sénégal. Elle a été conçue en concertation avec les acteurs et utilisateurs du monde professionnel. Cette maquette de la LGB est bien structurée et respecte la progression de l'étudiant et l'équilibre entre les UE qui ont des crédits capitalisables et transférables selon les normes du LMD. Les contenus des enseignements sont élaborés en tenant compte des compétences à donner aux étudiants. Les semestres 1 et 2 sont consacrés à l'acquisition des connaissances de base. La spécialisation tant sur le plan théorique se fait aux semestres 3, 4 et 5. L'immersion dans le milieu

professionnel est réalisée au semestre 6 par le biais d'un stage dans différentes structures adaptées. Les éléments constitutifs des unités d'enseignement ont des *syllabi*, qui malheureusement ne sont toujours pas partagés avec les étudiants. De plus, la discussion a fait ressortir la nécessité de procéder à une révision de la maquette pour mieux ajuster les contenus des unités d'enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de formation couvre les principaux domaines de compétence reconnus sur le plan international et nécessaires pour asseoir les compétences attendues des professionnels en sciences biologiques. Il s'agit essentiellement de disciplines conformes au standard sous régional pour la formation de professionnels pour les laboratoires de biologie OOAS (curriculum harmonisé pour l'Enseignement de la biologie médicale dans l'espace CEDAO), aux normes éditées par le REESAO et au Programme Pédagogique National (PPN) du DUT « Génie Biologique » de la France etc. La maquette correspond bien donc au domaine considéré pour cette formation. L'enseignement est dispensé en présentiel sous forme de CM, TP et TD, de projets monitorés, des stages et visites en entreprises. Toutes les UE sont obligatoires. Des travaux pratiques sont organisés dans des laboratoires et institutions partenaires.

Concernant les évaluations, elles sont régulièrement organisées sous forme de devoirs sur table (contrôle continu), de comptes rendus de TP, d'exposés. Un contrôle terminal est organisé à la fin de chaque semestre. Des sessions de rattrapage sont également organisées pour les étudiants qui n'ont pas obtenu les crédits nécessaires pour la validation. La compensation se fait uniquement à l'intérieur de l'UE conformément à l'esprit du décret.

Le programme d'enseignement est mis à jour en fonction de nouvelles connaissances scientifiques et les adaptations techniques nécessaires à l'utilisation des nouvelles technologies en sciences agroalimentaires. Les méthodes de travail sont adaptées à la spécificité de la formation. Toutefois, il est ressorti de la discussion avec les experts la nécessité d'augmenter le nombre et la durée des stages lors de la prochaine révision de la maquette pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont réglementées et publiées dans le manuel de procédures et le règlement intérieur rédigés en tenant compte de la loi et des décrets organisant le système LMD. Les documents sont accessibles à la double condition de satisfaire les exigences pédagogiques mais aussi financières. Ces conditions sont bien publiées et connues. Les étudiants sont informés dès leur inscription.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.
Le programme de LGB maintient un taux de réussite satisfaisant car se situant entre 94.94 et 98.84 % au cours des cinq dernières années. Son amélioration est une préoccupation constante du responsable de la filière qui est chargé du suivi du programme, de l'assiduité des étudiants en vue du maintien des taux de réussite élevés. Le responsable de filière bénéficie aussi de l'appui du médiateur de l'ESGIB transversal à toutes ses filières.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)</i>
Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.
L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par des enseignants issus des universités et des structures de santé (Hôpitaux, laboratoires, Instituts de recherche), qualifiés par leur titre, grades et expériences (Permanents, Professeurs associés, et Vacataires). Ils sont tous compétents du point de vue scientifique et qualifiés du point de vue didactique. L'établissement encourage ceux qui sont dans le besoin à participer aux sessions de formations en pédagogie universitaire organisées par la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF/UCAD).
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.
Le personnel enseignant pour l'essentiel ne délivre que des enseignements et n'effectue pas d'activités de recherche ni d'activités administratives. Les enseignants associés, s'ils font de la recherche, le font au sein de leurs structures d'origine. Pour ce qui est des vacataires, leurs activités se limitent essentiellement aux activités pédagogiques en général et à l'enseignement,

en particulier. Ils ne sont par conséquent pas impliqués dans la recherche et l'administration.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.
Le personnel enseignant et de recherche est essentiellement composé de non permanents. Ces derniers sont essentiellement des vacataires non concernés par la mobilité.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Les conditions et les procédures d'admission sont publiées par voie d'affichage (dépliants, prospectus), dans le site internet www.esgib-edudakar.net , et dans les plateformes digitales comme Facebook. Les dépliants, le site internet (https://www.esgib-edudakar.net/) de l'ESGIB ainsi que la page Facebook de l'Ecole sont des éléments factuels présentés aux experts.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Les critères de sélection des étudiants ne font pas de discrimination entre les sexes. Aussi, les conditions d'évaluation des apprenants assurent l'anonymat. En somme, les statistiques présentées pour les 5 dernières années attestent d'un bon équilibre du ratio hommes/femmes. Aussi, l'égalité des chances est bien respectée pour ce programme d'étude.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
L'organisation des études sous forme d'unités d'enseignement créditées et capitalisables peut permettre aux étudiants de poursuivre les études aux plans national, régional et international. Le programme a établi des conventions de partenariat avec d'autres institutions d'enseignement afin de faciliter la mobilité des étudiants. Des étudiants de l'ESGIB sont néanmoins admis pour poursuivre leurs études en master dans d'autres institutions. Mais, force est de reconnaître que la mobilité n'est pas effective en cours de formation. Des statistiques sur la mobilité des étudiants de ce programme n'étaient pas disponibles au moment de notre passage.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.
L'encadrement des étudiants est satisfaisant au regard du ratio enseignants/étudiant (1 enseignant

pour 3 étudiants). Concernant le suivi des stages et mémoires, chaque étudiant est encadré par un maître de stage (personnel enseignant) et un tuteur de stage en entreprise (professionnel). Ce dernier est présent lors de la soutenance du mémoire de l'étudiant. Cependant la faiblesse du nombre d'enseignants permanents du programme (1 permanent /43 enseignants) n'assure pas un encadrement interne optimal. Bien qu'une notation des stagiaires soit effectuée (fiche de notation), il n'a pas été prouvé que ces résultats sont utilisés pour adapter l'encadrement. L'orientation et le conseil aux étudiants sont assurés par le médiateur et le service de scolarité. Par ailleurs, les amphithéâtres de rentrée organisés régulièrement par l'établissement sont des prétextes pour apporter des orientations et le conseil aux étudiants bénéficiaires du programme de formation.

La liste des enseignants du programme de licence professionnelle GB, les fiches de notation de stage, les conventions de stages et les effectifs d'étudiants par année ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme d'enseignement déploie des efforts considérables pour l'insertion des étudiants à travers des stages de fin de cycle et l'exploitation des réseaux personnels des responsables de programme. Toutefois, le programme ne dispose pas d'une structure et d'un responsable dédiés pour faciliter l'insertion des étudiants et assurer le suivi des étudiants diplômés.

Le programme a présenté aux évaluateurs un support de suivi des *alumni* mais avec beaucoup « d'injoignables ».

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose d'équipements et de locaux fonctionnels au niveau des deux Campus avec notamment :

- ✓ 10 salles de cours ;
- ✓ 3 amphithéâtres ;
- ✓ 1 salle de lecture avec des ouvrages adaptés au programme d'étude ;
- ✓ 2 laboratoires polyvalents équipés en matériels et en consommables ;

- ✓ 1 salle informatique équipée ;
- ✓ Des supports et matériels pédagogiques : vidéoprojecteurs, tableaux blancs, imprimantes ;
- ✓ Des bureaux pour le personnel permanent ;
- ✓ Une connexion internet à haut débit ;
- ✓ Un réfectoire pour les étudiants ;
- ✓ Des extincteurs portant des étiquettes de vérification valides ;
- ✓ Des toilettes hommes et femme séparées ;
- ✓ Un Wifi disponible pour les étudiants et le personnel ;
- ✓ Un personnel dédié pour l'entretien quotidien des locaux de l'Institution.

L'ESGIB dispose de ressources financières provenant essentiellement des frais d'écologie pour soutenir le programme comme l'atteste l'exploitation des états financiers.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Cadre réglementaire de l'établissement clairement établi ;
- Bonne ambiance et entente cordiale entre les membres du personnel ;
- Disponibilité d'un plan stratégique avec un plan d'action ;
- Disponibilité de manuel de procédures administratives et pédagogiques et d'un manuel qualité ;
- Bonne politique sociale de la Direction ;
- Personnel compétent et motivé ;
- CIAQ fonctionnelle ;
- Maquette de formation conforme au LMD ;
- Locaux pédagogiques propres et bien entretenus ;
- Acquisition d'un nouvel site pédagogique avec des équipements appropriés ;
- Etudiants satisfaits dans l'ensemble ;
- Existence de partenariat et de conventions de stage ;
- Bon encadrement des étudiants pour la préparation de leurs mémoires de fin d'études ;
- Suivi des *alumni* effectif.

6. Points faibles du programme

- Communication intérieure et extérieure non fonctionnelle ;
- Absence de plan de carrière pour une catégorie du personnel ;
- Locaux exigus avec l'augmentation des effectifs ;
- Insuffisance des TP en laboratoires ;
- Insuffisance de temps alloué aux stages dans la maquette de formation ;
- Non disponibilité des *syllabi* pour les étudiants ;
- Non exploitation et partage des résultats des évaluations des enseignements.

7. Appréciations générales du programme

La formation de licence en Génie Biologique de l'Ecole Supérieure de Génie Industriel et Biologique (ESGIB) est pertinente. Elle se déroule conformément aux recommandations du système LMD, dans de bonnes conditions, sous l'encadrement d'un personnel compétent et motivé. Les outils de suivi de la qualité de la formation sont disponibles mais méritent d'être améliorés.

8. Recommandations à l'Établissement

- Procéder à la révision de la maquette pour la mettre à jour ;
- Améliorer le format des PV de délibération ;
- Elaborer un plan de carrière pour le personnel ;
- Augmenter les volumes horaires des travaux pratiques et des stages en laboratoire ;
- Élaborer le Supplément au diplôme ;
- Anticiper sur l'acquisition de locaux adaptés à l'accroissement des effectifs et l'amélioration des conditions de travail du personnel ;
- Accompagner le diplôme d'un Supplément au diplôme.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

La proposition de renouvellement de l'accréditation du programme de génie biologique de l'ESGIB a été l'occasion de mesurer les améliorations demandées lors de la première évaluation. Ce monitoring doit être systématique et généralisé pour toutes les évaluations pour l'habilitation ou pour les programmes.

10. Proposition de décision : Accréditation recommandée.